



FREDON
GRAND EST



***Bilan du plan d'actions régional
de gestion des ambroisies
2021***

Avec le soutien financier de l'ARS Grand Est



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations	4
Introduction	5
Plan d’actions 2021	6
Axe 1 : Prévention et sensibilisation	6
a. Formations	6
b. Sensibilisations	10
c. Communications.....	12
Axe 2 : Surveillance.....	15
a. Création d’un réseau de référents	15
b. Bilan des signalements	17
Axe 3 : Mise en place et suivi d’une lutte préventive et curative.....	22
Axe 4 : Animation du réseau d’acteurs.....	24
Conclusion	25
Annexes	26

LISTE DES ABREVIATIONS

ARS : Agence Régionale de Santé
APRR : Autoroutes Paris Rhin Rhône
CD : Conseil Départemental
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
DDT : Directions Départementales des Territoires
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PNR : Parc Naturel Régional
PRSE : Plan Régional Santé Environnement
VNF : Voies Navigables de France

Introduction

Plantes hautement allergènes, les ambrosies sont responsables de fortes réactions chez de nombreuses personnes, avec des répercussions considérables en termes de coûts médicaux. Leur **caractère invasif** leur permet de s'implanter facilement et rapidement, ce qui représente un risque avéré vis-à-vis de la biodiversité. Par ailleurs, leur **impact sur les productions agricoles** peut avoir de lourdes conséquences économiques dans certaines situations.

Ainsi, si la gestion des ambrosies représente un véritable enjeu de santé publique, leur impact sur la biodiversité et les productions agricoles doit également être considéré. La plus connue et la plus répandue en France est **l'ambrosie à feuilles d'armoise**. Depuis 2017, trois espèces d'ambrosie sont **classées comme nuisibles à la santé** et des **arrêtés de destruction obligatoire** sont en vigueur dans de nombreux départements français, dont tous les départements de la Région Grand Est.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III, financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, **l'animation d'un plan d'actions est confiée à FREDON Grand Est depuis 2017 ; un nouveau plan d'actions est en vigueur de 2021 à 2023.**

Ce document présente le bilan de la première année d'actions de ce nouveau plan.

Plan d'actions 2021

Le plan d'actions a été lancé en 2021 dans le cadre du troisième plan national santé environnement. Ce plan se décline en quatre axes dont les objectifs sont de prévenir l'implantation et le développement des ambrosies afin d'en réduire les impacts :

- axe 1 : prévention et sensibilisation ;
- axe 2 : surveillance ;
- axe 3 : mise en place et suivi d'une lutte préventive et curative ;
- axe 4 : animation du réseau d'acteurs.

Ces quatre axes dessinent la ligne directrice suivie dans la rédaction de ce bilan annuel de plan d'actions.

AXE 1 : PREVENTION ET SENSIBILISATION

A. FORMATIONS

Les formations sont un point important du plan d'actions, car elles permettent de former les collectivités (élus et agents), afin de construire le réseau de référents territoriaux.

Elles étaient cependant ouvertes à un plus large public, autre que les collectivités (agriculteurs, associations, entreprises, ...) afin d'avoir un maximum de stagiaires. Même si ces publics ne sont pas destinés à devenir des référents territoriaux, ces formations permettent de comprendre la thématique et d'être des relais de l'information. **L'intérêt est de pouvoir renforcer le maillage de surveillance du territoire.** On note cependant que les participants étaient issus à 90% des collectivités. Les structures de service public (ARS, CD, DDT, VNF, OFB, ...) et les autres participants (particuliers, syndicat mixte, fédérations, ...) représentent 10% des participants.

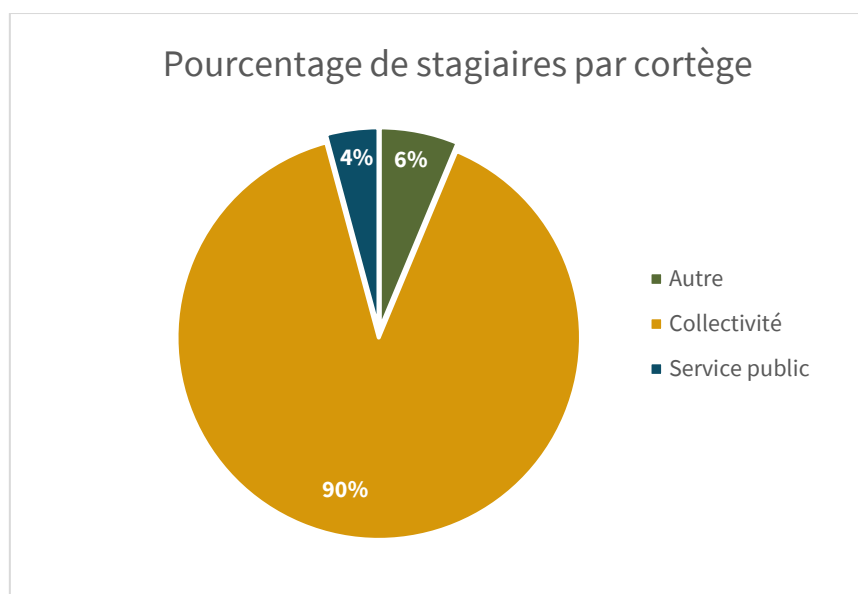


Figure 1 : Pourcentage de stagiaires par cortège

Parmi les collectivités, on note une répartition quasi égale entre les élus et les agents territoriaux, ce qui est bien supérieur aux années précédentes, où seulement un tiers des stagiaires était des élus.

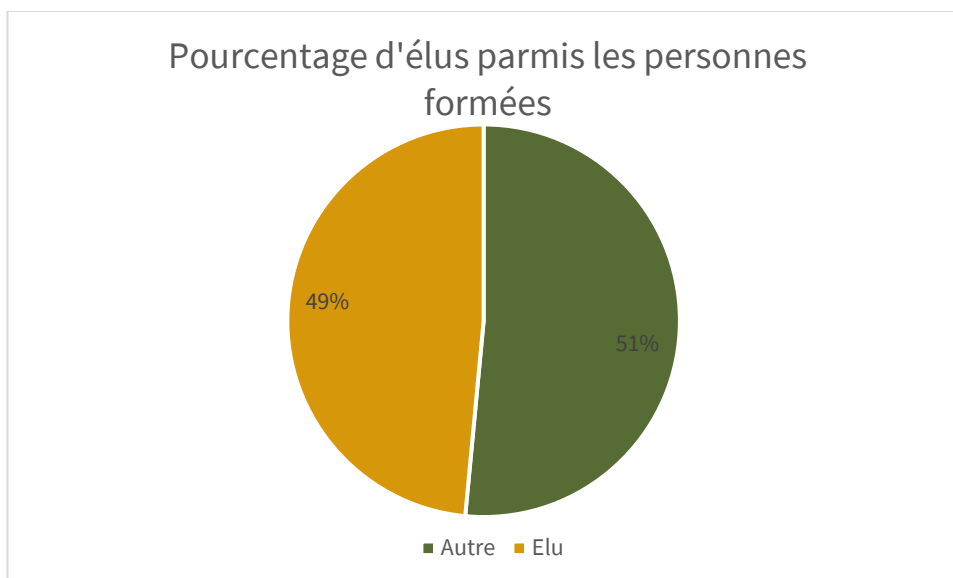


Figure 2 : Pourcentage d'élus parmi les personnes formées

Les sessions se sont déroulées sur une demi-journée et à l'issue de celles-ci, les participants ont connaissance des éléments nécessaires pour bâtir un argumentaire, motiver et accompagner les acteurs concernés pour qu'ils participent à la lutte contre l'ambrosie. Ils devront être en mesure :

- de reconnaître les ambrosies ;
- d'informer sur la présence des ambrosies et de leurs conséquences (santé) ;
- d'être à jour vis-à-vis de la réglementation ;
- de proposer une stratégie de lutte contre les ambrosies ;
- de mettre en œuvre des actions de lutte ;
- de contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte ;
- d'informer la population et de répondre aux questions qui pourraient leur être posées par les agents des collectivités mais aussi le grand public.



Figure 3 : Photo de la formation de la Brigade Verte le 24 juin 2021

En 2021, 13 formations ont été réalisées et ont réuni 200 stagiaires.

Tableau 1 : Récapitulatif des sessions de formations

Formations	Nb de sessions	Nb d'inscrits	Nb de présents	Moyenne de participants
Présentiel	5	64	61	12,2
Visioconférence	8	175	139	17
Total	13	239	200	15

Parmi les formations réalisées en présentiel, on peut noter une formation réalisée pour la Brigade Verte, une avec la communauté de communes du Val de Villé (67), une dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Langres (52) et deux organisées avec le CNFPT. Deux formations en partenariat avec le CNFPT ont dû être annulées faute de participants (dans la Marne et en Haute-Marne).

Les formations en visioconférence ont été une belle réussite cette année, avec une moyenne élevée de participants et 22 personnes inscrites sur liste d'attente. Ces personnes se sont inscrites tardivement à des sessions déjà très remplies (plus de 25 participants). Cela contraste avec les résultats plutôt décevants de 2020, où le format visioconférence avait été testé pour la première fois. Il semblerait que la pandémie ait encouragé l'utilisation de ces outils et ait permis leur prise en main.

Tableau 2 : Détail des sessions de formations

Date et lieu	Nb de présents	Nb d'inscrits
Breitenbach (67)	9	9
06/07/2021	9	9
Malzéville (54)	10	11
07/12/2021	10	11
Montigny-le-Roi (52)	7	9
05/07/2021	7	9
Soultz-Haut-Rhin (68)	16	16
24/06/2021	16	16
Strasbourg (67)	19	19
24/09/2021	19	19
Visioconférence	139	175
22/06/2021	16	16
29/06/2021	8	14
06/07/2021	23	23
08/07/2021	18	22
04/10/2021	21	21
12/10/2021	12	23
20/10/2021	21	26
23/11/2021	20	30
Total général	200	239

Pour 2022, il faudrait augmenter le volume de formations en proposant plus de dates en partenariat avec le CNFPT, tout en maintenant les formations en visioconférence. Les dates avec le CNFPT ont été compliquées à trouver compte tenu du contexte sanitaire et des difficultés d'organisation qui en découlent (formations proposées éloignées du contexte régional, délais de promotion courts, incertitudes sanitaires, ...).

On note des implications territoriales différentes selon l'importance de la problématique. Ainsi, bien que l'Alsace ne représente que deux départements sur les 10 du Grand Est, les alsaciens représentent 39% de nos participants. Cela semble coïncider avec le fait que ces départements sont actuellement les plus concernés par la présence d'ambrosies à feuilles d'armoïse. Les autres stagiaires sont issus de Lorraine pour 35,5% et de Champagne-Ardenne pour 25,5% d'entre eux.

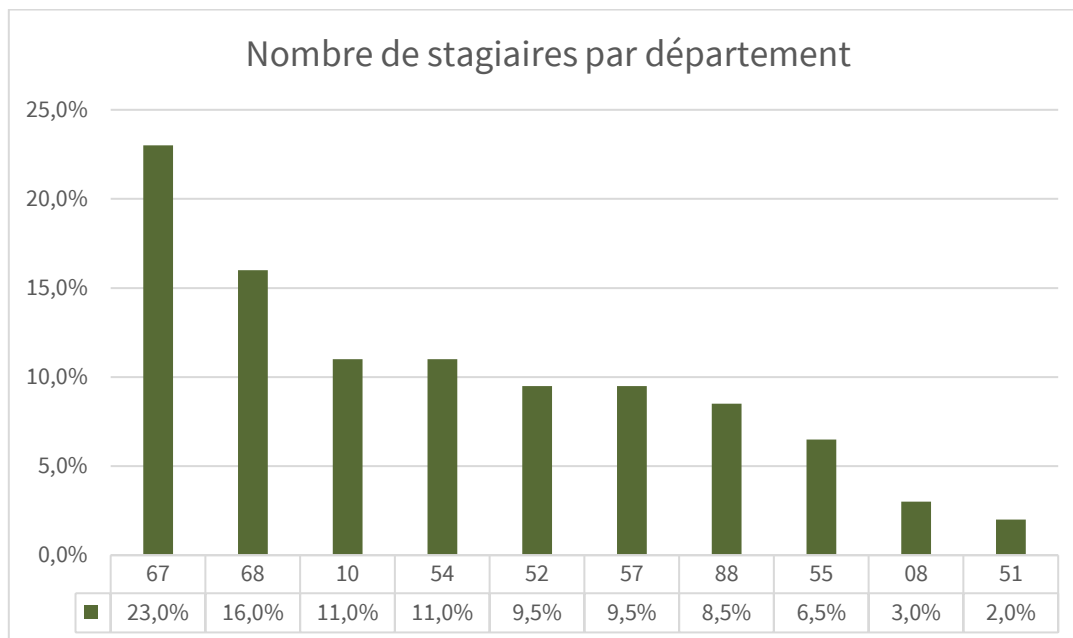


Figure 4 : Nombre de stagiaires par département

En scindant la région en deux avec un gradient Nord/Sud, les différences d'implications sont aussi visibles :

Nord (08,51,55,54,57) : 32,0% de participants

Sud (10,52,88,68,67) : 68,0% de participants

Afin de continuer le travail de sensibilisation sur les autres espèces nuisibles à la santé, il a été décidé de présenter en fin de formation un module court (moins de 20 diapositives) sur une espèce nuisible à la santé, au choix des stagiaires. Les espèces proposées sont : les chenilles processionnaires, la berce du Caucase, le datura stramoïne et le frelon asiatique. En 2021, le module le plus demandé a été celui sur les chenilles processionnaires.

B. SENSIBILISATIONS

Evènements de sensibilisation

FREDON Grand Est est une organisation qui mène des actions sur la santé des végétaux et la protection de l'environnement. Notre large panel d'actions nous amène à interagir avec de nombreux interlocuteurs, notamment lors d'évènements : animations, présentations, stands, ...

FREDON Grand Est profite de ces évènements pour communiquer sur l'ambrosie. Il pouvait s'agir de présentations courtes (quinze minutes), d'échanges directs lors de la tenue de stands et de distribution de documents de communication (voir Axe 1 C. Communications).

Ces actions permettent de faire connaître la problématique en région et d'élargir le réseau en faisant la promotion des formations de référents ambrosie, tout en touchant un nombre important de personnes.

Tableau 3 : liste des évènements au cours desquels une sensibilisation à la thématique a pu être réalisée en 2021

Date	Lieu	Département	Cadre de réalisation	Public	Nombre de participants
29/03/2021	Mulhouse	68	Formation IUT	Etudiant en biologie - Agronomie	50
15-17/06/2021	Bétheny	51	Culturales	Agriculteurs / techniciens	132
29/06/2021	Rosheim	67	Projet TVB	Agents de la communauté de communes de Rosheim	12
03/09/2021	Châlons-en-Champagne	51	Foire de Châlons	Elus	90
25/09/2021	Arry	57	Stand-tournée mad&moselle	Particuliers	100
07/10/2021	Sainte-Menehould	51	Matinée de démonstration	Techniciens/élus	35
08/10/2021	Vivier-au-Court	08	Matinée de démonstration	Techniciens/élus	30
10/10/2021	Pourcy	51	Fête de la Pomme - PNR	Arboriculteurs amateurs/grand public	500
12/10/2021	Kuenheim	68	Formation jardinage au naturel	Agents communaux et intercommunaux	21
14/10/2021	Montmédy	55	Conférence	Particuliers	15
19/10/2021	Nancy	54	Sensibilisation étudiants	Etudiant AgroParisTech - Master IEVU	15
26/10/2021	Troyes	10	Comité technique Végélia	Conseillers/techniciens	15
27/10/2021	Wintzenheim	68	Journée de démonstration	Professionnels espaces verts, élus	50
23/11/2021	Vendenheim	67	Cérémonie commune Nature	Région GE, Agence de l'eau, ARIENA, professionnels espaces verts, élus	200
26/11/2021	Sundgau	68	Salon professionnel sur la gestion différenciée	Professionnels espaces verts, élus	50
26/11/2021	Malzéville	54	Sensibilisation étudiants	Professeur et élèves	15
27-28/11/2021	Conflans-en-Jarnisy	54	Festival Nature et Environnement Stand	Particuliers	400

Au total, lors de nos interventions, plus de 1700 personnes ont pu être sensibilisées à la problématique de l'ambrosie.

Journée internationale des ambroisies

Chaque été, du 15 au 30 juin, ont lieu les **Journées de lutte contre les ambroisies**. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambroisies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

En 2021, il n'y a pas eu d'évènement spécifique. Les actions ambroisies se sont poursuivies, avec notamment la tenue du salon des Culturelles à cette période.

Evènements de lutte

Aucun évènement de lutte n'a pu être organisé en 2021.

Plusieurs raisons ont contrarié leur organisation :

- Le manque de signalements est le frein principal, en lien avec le niveau encore faible de l'infestation sur le territoire ;
- Beaucoup de signalements sont des pieds uniques et peu de foyers comportant de nombreuses plantes ont été signalés ;
- Les foyers découverts sont inadaptés à des évènements de lutte (bords de route, autoroute, ...);
- Les concernés ne souhaitent pas communiquer sur la présence d'ambrosie sur leur territoire ou sont peu ouverts à cette démarche (milieu agricole).

Des possibilités devraient s'ouvrir en 2022, notamment par le partenariat avec la Brigade Verte.

Intégration de l'ambrosie aux formations réglementées

En tant qu'organisme de formations, FREDON Grand Est dispense de nombreuses formations tout au long de l'année. L'intégration d'un module court sur l'ambrosie au sein de ces formations permet de sensibiliser les stagiaires à la problématique.

Deux modèles ont été créés pour l'occasion :

- Un modèle court (7 diapositives) pour les formations courtes avec présentation de la plante, des enjeux, de la situation en France et du plan d'actions (promotion des formations) ;
- Un modèle plus long (31 diapositives) où les mêmes parties sont présentées de façon plus détaillées.

La création de deux modèles permet de mieux répondre aux besoins des formateurs et aux aléas des formations. En effet, les formations réglementées (comme le certiphyto) peuvent être denses en contenu et courtes en durée : il peut être difficile de trouver du temps pour développer d'autres thématiques.

Ces actions ont été initiées en début d'année et ont été mises de côté sur la fin d'année, lié à notre certification QUALIOP1 et à des changements de personnel.

Ces formations ont aussi été l'occasion de distribuer des documents.

C. COMMUNICATIONS

De nombreuses actions ont été réalisées pour promouvoir la thématique, en utilisant tous les outils mis à notre disposition.

Réseaux sociaux

Facebook a été utilisé pour communiquer sur nos actions. En 2021, 5 publications ont été réalisées sur le Facebook de FREDON Grand Est.

Les publications liées à l'ambroisie ont eu une couverture moyenne de 660 personnes et un taux d'interaction de 5.7%. Sur Facebook, on considère qu'un très bon ratio est compris entre 7% et 10%.

Notre nombre de publications est en deçà du niveau habituel. À la suite d'une erreur de Facebook, nos accès à la page ont été supprimés durant la période du 30/03 au 11/08/2021.

Tableau 4 : Récapitulatif des publications Facebook

	Date	Sujet	Couverture	Nb de réactions	Taux d'engagement
Facebook	03/11/2021	Stand ambroisie journée de démonstration Alsace	429	30	6,99%
	25/10/2021	Partage des coûts liés aux EEE (RNSA)	326	16	4,90%
	18/10/2021	Partage vidéo Ambroisie en agriculture (Observatoire)	144	14	9,72%
	30/08/2021	Inscriptions formations ambroisie	2100	44	2,09%
	19/01/2021	Post ambroisie graines pour oiseaux	299	15	5,01%

Site web

Le site de FREDON Grand Est dispose d'une page web dédiée au plan d'actions ambroisie. Elle permet d'introduire le plan d'actions et de mettre à disposition différents documents.

Il a été utilisé pour la publication d'articles en lien avec les ambrosies. 3 articles ont ainsi été publiés.

Tableau 5 : Récapitulatif des articles sur notre site

	Date	Sujet
Actu site web	30/08/2021	Formations sur l'ambroisie
	21/06/2021	Formations sur l'ambroisie
	21/06/2021	MAJ de la page permanente ambroisie

Mailing

SendInBlue, un outil pour la gestion de nos campagnes Emailings, a été utilisé selon les besoins, notamment la promotion des formations ambroisie aux collectivités.

Le pourcentage ouvreurs correspond à l'ouverture du mail. En moyenne, ces mails ont été ouverts dans 38.6% des cas.

Le pourcentage de blacklisteurs correspond aux personnes qui ne désirent plus recevoir de mails de notre part et nous mettent donc sur liste noir pour être désignés comme indésirables.

Il y a eu 7 campagnes de mailing envoyées à plus de 13 000 destinataires.

Tableau 6 : Récapitulatif de nos campagnes de mailing

Nom de la campagne	Date	Destinataires	% ouvreurs	% blacklisteurs
Relance formation départements hors 51 et 54	20/09/2021	3107	35,5%	0,2%
Relance formation départements 51 et 54	20/09/2021	964	37,01%	0%
Inscription formations ambroisie référents	13/09/2021	387	55,69%	0%
Inscription formations ambroisie communes GE	13/09/2021	4001	41,50%	0,00%
Inscription formations ambroisie	03/06/2021	4007	33,84%	0,34%
Mailing réunion PRSE relance	25/05/2021	174	28,29%	0%
Mailing réunion PRSE	07/05/2021	370	38,68%	0%

Articles de presse

Des articles ont été régulièrement proposés à la presse locale afin de communiquer sur la problématique et les différents évènements organisés.

Tableau 7 : Récapitulatif de nos articles de presse

Titre article	Date	Nom média	Type de parution	Portée
Ambroisie : mieux vaut prévenir plutôt que guérir !	juil-21	Marne agricole Agri Ardennes L'avenir agricole et rural de Haute-Marne L'avenir agricole de l'Aube	Hebdomadaire (print et/ou web)	Départementale (10/52/08/51)
Attention à la berce du Caucase	juil-21	l'Union	Hebdomadaire (print et/ou web)	

Documentation générale sur la thématique

En 2021, de nouveaux documents ont intégré le panel déjà disponible. Nous avons pu valider les 4 fiches sur certaines espèces nuisibles à la santé et créer un article générique à destination des collectivités. Ce dernier nous était régulièrement demandé par les élus afin d'informer les habitants.

Processionnaire du chêne
 Chenilles / Nids
 Cycle biologique et méthodes de lutte
 Lutte biologique / Méthodes de lutte

Fiches espèces nuisibles à la santé

Ces fiches sur les espèces nuisibles à la santé permettent de sensibiliser les acteurs et toutes les personnes concernées par ces problématiques en leur donnant les premières clés pour une gestion raisonnée de ces espèces.

Elles ont une trame semblable, basée sur les différents impacts de l'espèce et a minima l'impact sur la santé humaine, la description du cycle biologique et les différentes méthodes de lutte possibles.

Nombre de fiches : 4 fiches espèces nuisibles à la santé ont été créées : processionnaire du chêne, processionnaire du pin, datura, berce du Caucase.

Auteur : FREDON Grand Est

Nombre de pages : 2 (soit 1 feuille recto-verso)

Format : A4 (21 x 29,7 cm)

Cible : tous

LUTTE CONTRE L'AMBROSIE : CHACUN PEUT AGIR !
 Ambrosie acroanthoides...
 Avec son fort potentiel d'envasement, l'ambrosie est également un ennemi pour l'agriculture grâce au renouveau dans certaines cultures.
 De plus, sachant que le nombre de personnes allergiques en médecine est en hausse, il est important de limiter le risque de contamination des cultures.

Article pour le bulletin communal

Cet article est mis à la disposition de tous en ligne bien qu'il soit destiné principalement aux collectivités. Il a pour objectif d'informer les riverains sur les risques liés à la prolifération des ambrosies et de présenter les critères pour reconnaître les plantes.

Auteur : FREDON Grand Est

Nombre de pages : 3

Format : A4 (21 x 29,7 cm)

Cible : tous

Inscription à la plateforme SYNAPSE.

Le réseau SYNAPSE est constitué d'acteurs et de professionnels impliqués dans des actions d'éducation et de promotion en santé environnement au niveau du Grand Est. Ce réseau peut être une porte d'entrée et une voie de communication pour promouvoir nos actions.

AXE 2 : SURVEILLANCE

A. CREATION D'UN RESEAU DE REFERENTS

Référents de collectivités territoriales

La réglementation préconise la mise en place d'un **réseau de référents territoriaux** par le coordinateur du plan d'actions. Le « référent ambrosies » peut être, au choix, **un élu ou un responsable de services/un technicien** en lien avec l'environnement/les espaces verts. On constate également la **formation de binômes** au sein des collectivités.

Les « référents ambrosies » sont chargés :

- d'informer/sensibiliser leurs administrés ;
- de surveiller l'apparition de la plante sur leur territoire ;
- de signaler via la plateforme ambrosie la présence de la plante ;
- d'informer les gestionnaires du terrain concerné ;
- d'engager avec eux des actions de lutte ;
- de contribuer, sous l'autorité de la police du maire, au respect de la réglementation en vigueur ;
- de remonter les informations à FREDON Grand Est, qui peut être un appui si besoin.

Les référents désignés sont formés par FREDON Grand Est. Cette formation comprend une **partie théorique** (biologie, écologie des ambrosies, mesures de lutte) et, si possible, une **formation terrain** (reconnaissance des espèces). L'animation du réseau se fait de manière régulière par FREDON Grand Est, via l'envoi de newsletters et de documents de communication. En 2021, 4 newsletters ont été envoyées aux référents (voir Annexe 1).

Au-delà des référents territoriaux issus des collectivités, **il est nécessaire de former également des référents parmi les gestionnaires d'espaces et de grands linéaires, ainsi que dans le milieu agricole.**

Pour qu'une personne soit désignée comme référent territorial il faut :

- qu'elle ait assisté à une formation ;
- qu'elle ait renvoyé la « Fiche de nomination de référents » (voir Annexe 2) ;
- qu'elle ait des responsabilités au sein d'une collectivité ou d'une communauté de communes.

Sans ces 3 conditions, il ne peut y avoir de nomination en tant que référent territorial.

Ces référents constituent un réseau qui permet d'avoir des relais locaux pour la gestion opérationnelle des plants d'ambrosie. Dans les cas où les collectivités n'étaient pas encore pourvues d'un référent territorial, FREDON Grand Est pouvait pallier ce manque en mobilisant les acteurs concernés par la problématique et en leur conseillant les techniques de lutte adaptées.

En 2021, l'ARS Grand Est a transmis à FREDON Grand Est une liste mise à jour de « candidats référents » nommés par les maires sur certaines collectivités du Grand Est. Les personnes inscrites ont été sollicitées directement pour participer aux formations ambrosie, condition nécessaire à leur

nomination en tant que référent. A ce jour, certains n'ont toujours pas répondu à nos sollicitations et ne peuvent donc être considérés comme des référents. La liste comportait 774 personnes uniques réparties sur 1350 collectivités. Actuellement sur cette liste, 211 collectivités ont un référent qui a été validé par une formation passée en 2021 ou antérieurement.

Répartition des communes avec un référent communal ou intercommunal de 2018 à 2021

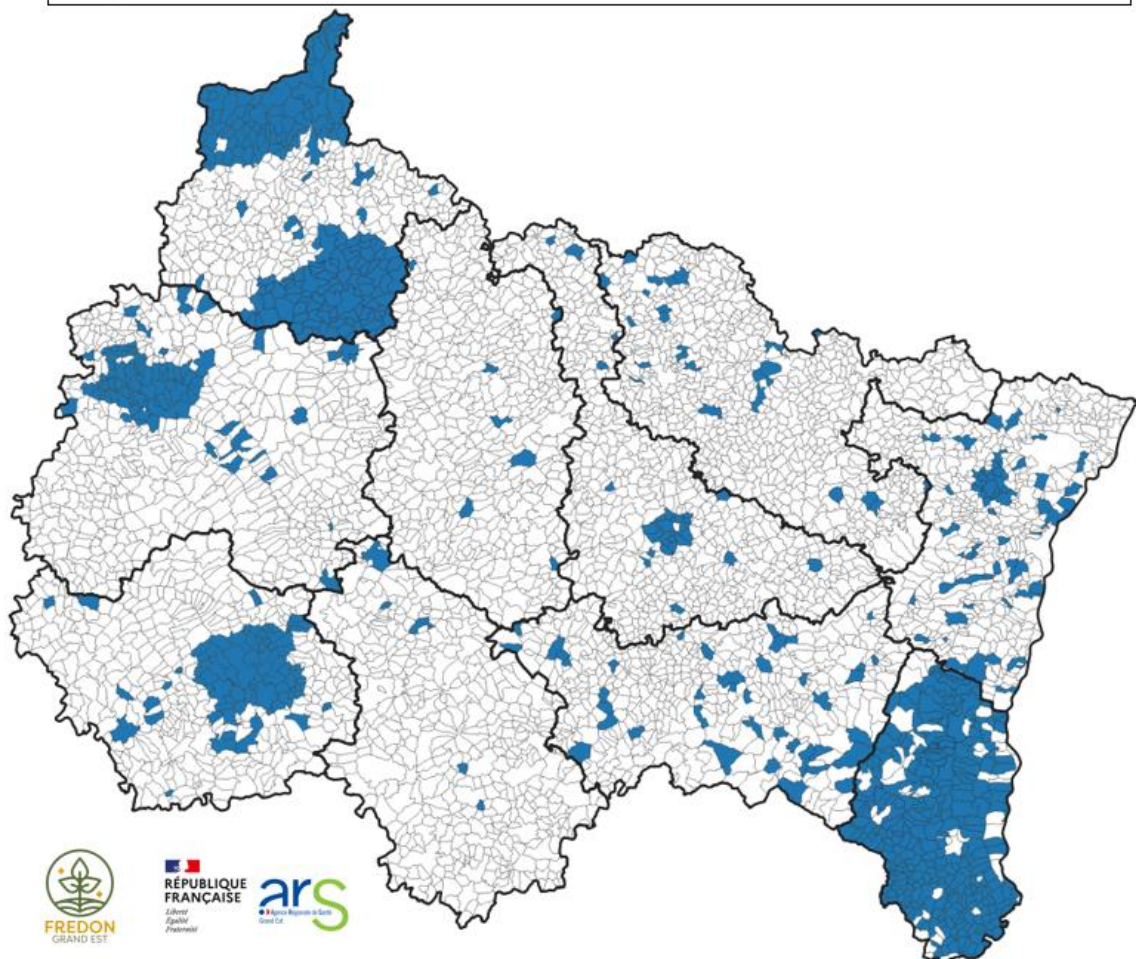


Figure 5 : Répartition des communes avec un référent communal ou intercommunal de 2018 à 2021

Depuis 2018, les formations ont permis de nommer 335 référents qui sont présents sur 861 communes du Grand Est. Parmi ces 335 référents, 40,5% sont des élus.

On note une fois de plus une forte disparité territoriale avec des zones très dépourvues en référents par rapport au niveau d'infestation. Ainsi, en Haute-Marne, on note qu'il n'y a que 5 collectivités qui ont un référent territorial alors que c'est un département fortement touché par l'ambrosie (voir B. Bilan des signalements).

On note une très bonne couverture territoriale dans le Haut-Rhin qui correspond pour la majeure partie à la répartition des agents de la Brigade Verte.

Référents de structures

Certaines structures ont souhaité inscrire leur soutien par la nomination de personnes référentes en leur sein.

Il y a actuellement 10 référents de structure issus de l'ONCFS, du CD88, de la fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique et du syndicat mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Ces référents de structure peuvent avoir un rôle à jouer en cas de problématiques liés à leur secteur d'activité.

B. BILAN DES SIGNALEMENTS

En 2021, nous avons reçu 42 signalements, ce qui est stable par rapport aux dernières années. Lors des signalements, il pouvait y avoir des confusions avec d'autres espèces ressemblant à l'ambrosie à feuilles d'armoïse. Nous avons reçu 4 signalements erronés : l'armoïse commune est la principale confusion.

Parmi les signalements avérés, 6 pourraient être liés aux mélanges de graines pour oiseaux.

Tableau 8 : Nombre de plants par signalement

Nombre de plants	Signalements d'ambrosie
1	9
Entre 10 et 50	7
Inférieur à 10	5
Supérieur à 50	17
Total	38

Les foyers détectés (supérieur à 50 plants) représentent 45% du total. Il s'agit soit de parcelles agricoles (41%) soit de grands linéaires autoroutiers (59%).

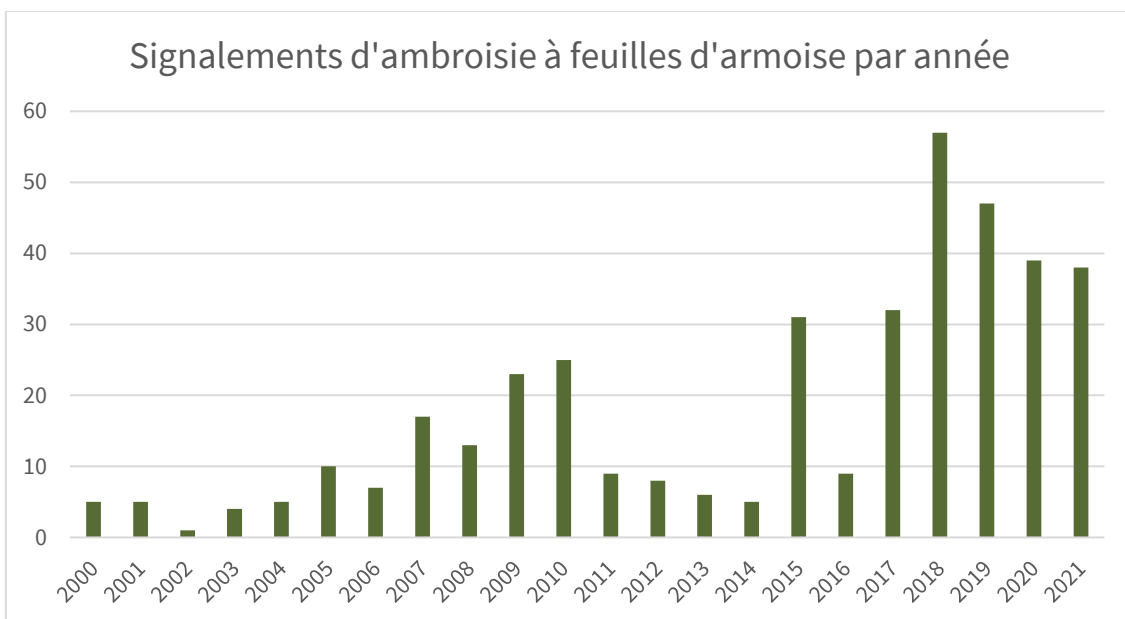


Figure 6 : Nombre de signalements d'ambrosies par année en région Grand Est. Les détails par département et par année sont disponibles à l'annexe 3.

Présence d'ambroisie à feuilles d'armoise en Grand Est en 2021

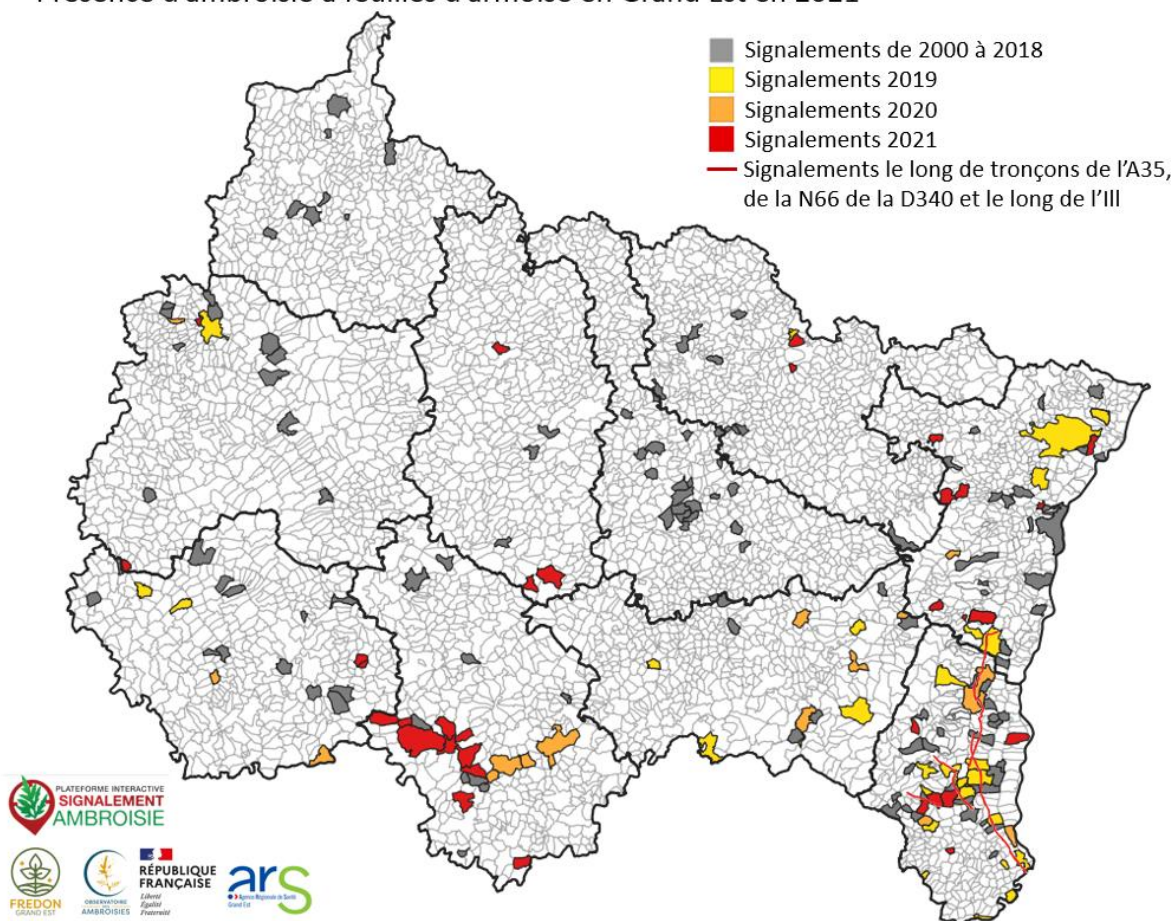


Figure 7 : Etat des connaissances sur la répartition de l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Grand Est de 2000 à 2021

Signalements de l'APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône)

En 2021, un travail a été initié avec l'APRR afin de connaître leur organisation pour la gestion de l'ambrosie et pour la transmission de leurs signalements sur leurs portions autoroutières. L'APRR n'utilise pas la plateforme nationale de signalements. En 2020, un premier essai avec FREDON Bourgogne Franche-Comté a été réalisé et semble peu concluant : leurs agents n'utilisent pas la plateforme.

Pour le moment, l'APRR n'arrive pas à trouver l'organisation nécessaire pour utiliser la plateforme. Nous continuons les échanges réguliers pour recevoir leurs données de signalements.

Les premiers relevés ont commencé en 2014. Ils sont effectués sur chaque autoroute dans les deux sens, en tronçon de 100 mètres (appelé PR). La présence d'ambrosie est notée dans un fichier Excel contenant l'année, le numéro de PR et les actions mises en place. Ce fichier Excel est accompagné de couches cartographiques localisant les PR ce qui permet d'associer les informations et d'établir des cartographies de signalements.

Dans le fichier initial envoyé par l'APRR, l'année 2020 est manquante. A ce jour, malgré deux relances, les données pour 2020 n'ont toujours pas pu être récupérées.

Selon les années, des mesures de lutte ont pu être mises en place (arrachage, fauche) mais ne semblent pas systématiques.

Nombre de tronçons avec présence d'ambroisie par commune et par an

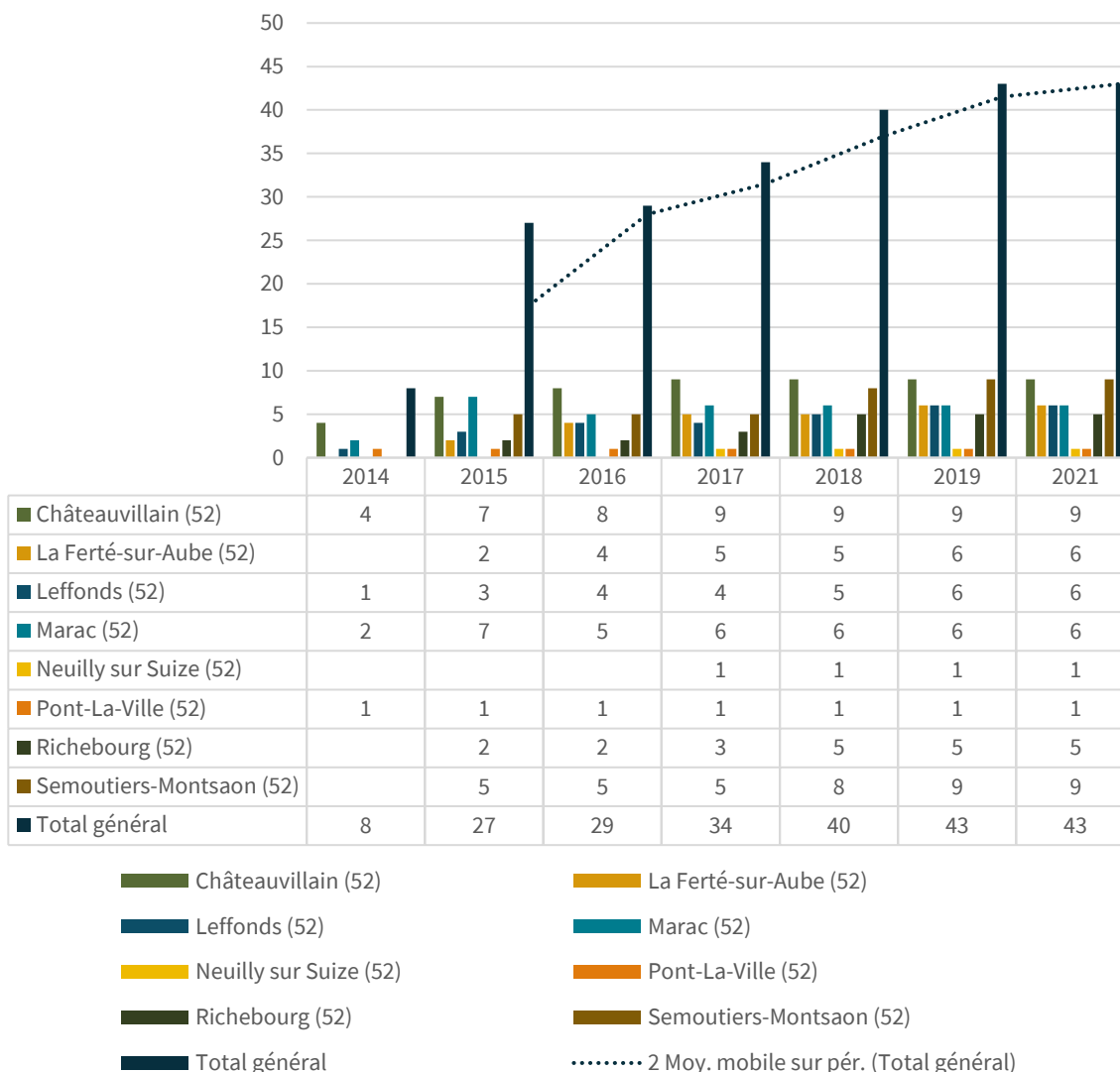


Figure 8 : Nombre de tronçons avec présence d'ambroisie par commune et par an

Depuis 2014, on note une augmentation du nombre de collectivités et du nombre de PR touchés par l'ambroisie. Depuis 2018, la situation semble s'être stabilisée et presque aucun nouveau PR n'a été contaminé.

Présence d'ambroisie signalée sur les tronçons APRR en 2021

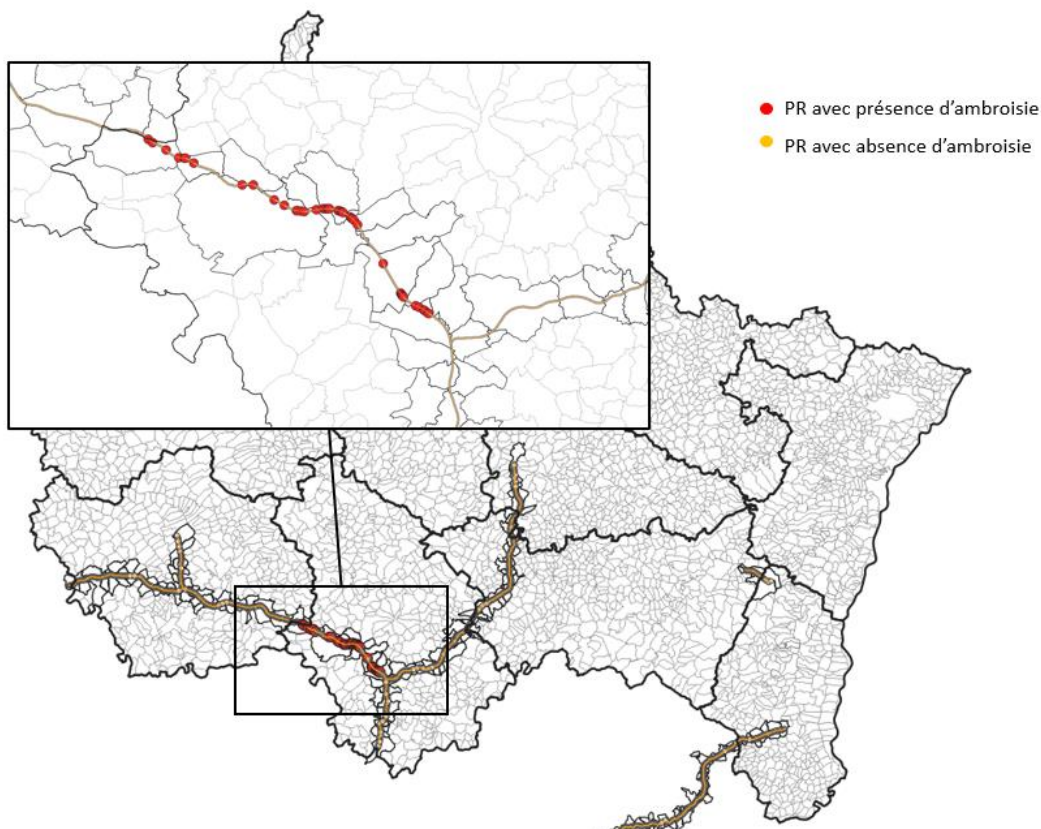


Figure 9 : Présence d'ambroisie signalée sur les tronçons APRR en 2021

Signalements agricoles

On note une augmentation significative des signalements en zone agricole, avec présence de foyers.

- **Marac (52)** : deux parcelles à gibier sont infestées d'ambroisie. Les parcelles sont suivies par M. MONGIN de la Chambre d'agriculture la Haute-Marne. Un compte rendu est transmis à FREDON Grand Est pour le suivi de ce cas.
- **Choilley-Dardeney (52)** : M. BILLOD, du CEN Champagne-Ardenne, nous a transmis un signalement de parcelles agricoles infestées par l'ambroisie. Une dizaine d'hectares sont touchés. La parcelle a été signalée tardivement, les propriétaires/exploitants seront identifiés et contactés cet hiver.
- **Ailleville (10)** : plus de 100 hectares sont concernés par la présence d'ambroisie. La parcelle a été signalée tardivement, les propriétaires/exploitants seront identifiés et contactés cet hiver.
- **Rochetaillée (52)** : les ambrosies sont en bordure de champs, proche de parcelles à gibier. Un référent surveille la zone et organise des arrachages.
- **Dambach-la-ville (67)** : de l'ambroisie a été signalée dans des vignes, sous 3 rangs et certains patchs présents dans les parcelles. Le syndicat viticole, le propriétaire et la commune ont été prévenus. Un suivi sera fait l'année prochaine et une formation des viticulteurs est envisagée.

- **Wittelsheim (68)** : 15 ares plantés en tournesol pour jachère petit gibier sont concernés par la présence d'ambroisie.
- **Esclavolles-Lurey (51)** : plusieurs parcelles et plusieurs hectares (une quarantaine) sont concernés par la présence d'ambroisie. Une première réunion avec les agriculteurs a été organisée en 2021. Les mesures prises en 2021 semblent insuffisantes pour contenir efficacement les ambrosies. De nouvelles mesures seront prises en 2022, avec la création d'un comité local.

Signalements de berce du Caucase

Tableau 8 : Récapitulatif des signalements de berce du Caucase

Département	2018	2019	2020	2021	Total général
Haute-Marne		1	1	2	4
Marne	2	3	1	4	10
Vosges	2				2
Bas-Rhin	1				1
Meuse				2	2
Meurthe et Moselle				1	1
Total général	5	4	2	9	20

Il y a eu peu de signalements de berce du Caucase. De nombreux paramètres peuvent expliquer ces différences :

- il n'existe pas de plateforme de signalement dédiée ;
- il n'existe pas de leviers réglementaires ;
- il y a eu moins de communication sur les problématiques liées à la plante ;
- l'espèce est peu présente sur le Grand Est et facilement confondue avec la berce commune.

AXE 3 : MISE EN PLACE ET SUIVI D'UNE LUTTE PREVENTIVE ET CURATIVE

L'ambroisie à feuilles d'armoise pousse à partir du **mois de mai et fleurit généralement d'août à fin septembre**. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies. **La lutte contre l'ambroisie vise à empêcher la libération du pollen mais aussi à interrompre le cycle de reproduction de la plante** et à éviter la dispersion des graines dans le but de réduire progressivement le stock de celles présentes dans le sol.

L'ambroisie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés. On retrouve le plus souvent cette plante dans trois milieux :

- le milieu agricole (la plante se développe dans les champs et en jachère, en bordure de parcelles cultivées) ;
- en proximité routière (le long des routes, sur les zones fauchées) ;
- en milieu fluvial (en bordure des rivières et des étangs).

Les méthodes de lutte varient selon le milieu et le nombre de plants.

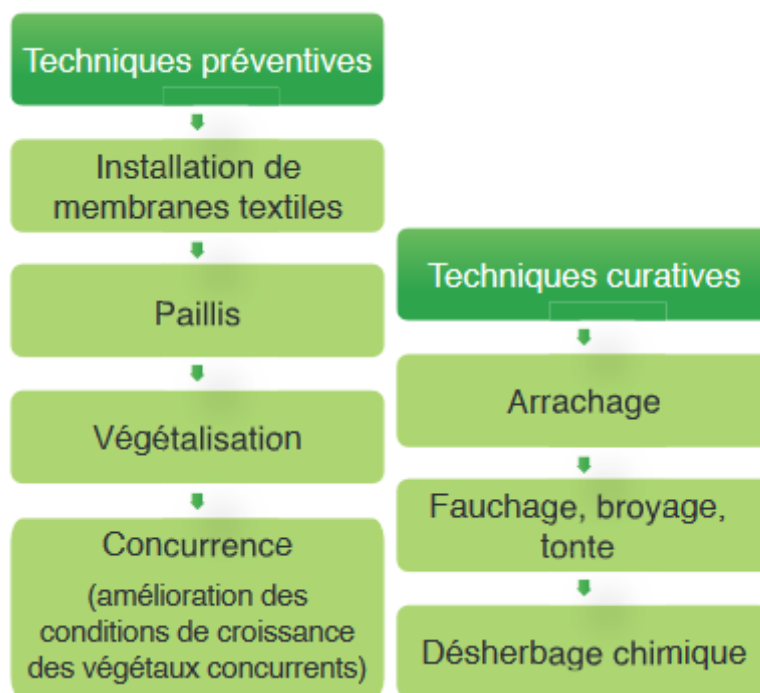


Figure 10 : Exemples de méthodes de lutte

Parmi les techniques préventives qui ont été utilisées durant le déroulement du plan d’actions, on peut citer la végétalisation et la concurrence, qui ont empêché la levée des ambroisies à l’intérieur de la parcelle de MAEC de l’Aube, qui est une jachère à forte densité floristique.

Parmi les méthodes curatives, l’arrachage a été très régulièrement utilisé lors de l’apparition de petites infestations ou de pieds uniques probablement liés aux mélanges de graines pour oiseaux. La fauche a été une des techniques les plus employées pour les surfaces plus importantes ou avec des accès plus difficiles, comme les bords de route.

Ces mesures de lutte ont été appliquées pour éradiquer ou contenir la propagation des plantes dans 68% des signalements 2021. Elles ont parfois été insuffisantes, notamment dans des cas plus complexes avec plusieurs parcelles agricoles touchées (foyer d’Esclavolles-Lurey par exemple). Ces foyers vont nécessiter des mesures supplémentaires de contrôle et de lutte afin d’atteindre un niveau satisfaisant. Il est vraisemblable que ces mesures seront étendues aux autres cas agricoles détectés dans l’année.

Lorsque c’était nécessaire, du conseil auprès des gestionnaires a également été réalisé.

32% des signalements n’ont pas pu être gérés en 2021, c’est-à-dire qu’aucune technique préventive ou curative n’a été mise en place. Il s’agit de signalements agricoles observés tardivement (hors des périodes de lutte) ou des signalements faits en bords de route. L’identification des gestionnaires des terrains touchés est en cours et des mesures de lutte seront mise en place en 2022.

AXE 4 : ANIMATION DU RESEAU D'ACTEURS

Réunion de lancement

Le 31 mai 2021 s'est tenue la réunion de lancement du plan d'actions 2021-2023. Elle avait pour objectifs de présenter le bilan des actions réalisées lors de la première convention triennale et de présenter le nouveau plan d'actions aux partenaires et acteurs mobilisés.

L'invitation à cette journée a été envoyée à plus de 150 destinataires, issus de structures diverses (associations, ATMO, CD, DDT, Fédérations, collectivités, OFB, ONF, PNR, Région, milieu médical, milieu agricole, ...).

Il y a eu 25 inscrits et 20 participants.

Déroulé et intervenants :

10h : Introduction par Elise VANNETZEL – Directrice générale de FREDON Grand Est et Jean-Louis FUCHS - Directeur adjoint de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale de l'ARS Grand Est

10h20 : Les ambrosies, enjeux de santé publique par Jean-Marc RAME – Allergologue au CHU de Besançon et Coordonnateur du RAFT (Réseau d'Allergologie de Franche-comté)

10h50 : Présentation du bilan 2018 – 2020 et du nouveau plan d'actions 2021-2023 par Louis AUDREN - chef de projet

A la suite de cette réunion, une invitation au comité de pilotage ambrosie a été proposée aux participants. Il a pour objectif de mieux appréhender les enjeux et d'y répondre en impliquant encore plus les acteurs en les faisant participer au pilotage du plan d'actions.

Un premier comité se tiendra début 2022.

Conclusion

Pour ce plan d'actions, la nouveauté était dans l'inscription d'un quatrième axe sur l'animation d'un réseau d'acteurs. Cet axe a été inauguré par la réunion de lancement, première ouverture au comité de pilotage qui se tiendra en 2022. On sent les acteurs peu mobilisés (et peu renseignés) pour le moment sur la thématique, en lien direct avec le faible niveau d'infestation dans la plupart des départements. Il est à rappeler toutefois que la prévention est notre meilleure arme pour endiguer les infestations futures et qu'il est important de mobiliser ces acteurs. A terme, cela pourra donner plus d'envergure et de force à nos actions pour permettre une meilleure prise en compte de cette thématique et plus largement aux thématiques santé-environnement.

Cette nouvelle année met toujours plus de relief aux disparités territoriales de notre grande région : des différences de mobilisation, d'infestation, d'acteurs, ... On note des forces contraires dans certains départements, comme en Haute-Marne où le nombre de signalements est l'un des plus hauts de la région avec un très faible nombre de référents. Des mesures supplémentaires sont à envisager sur ce territoire en limite de répartition afin de motiver plus fortement les acteurs. Des mesures différenciées selon les départements seraient à envisager selon les critères de risque de dissémination de l'ambroisie.

Enfin, cette année met en avant l'importance du milieu agricole dans la dispersion des ambrosies. De nombreux foyers ont été découverts et vont nécessiter une attention particulière pour limiter la dispersion de la plante.

Annexes

Annexe 1 : exemple de Newsletter



FREDON
GRAND EST

Lettre d'information du réseau de référents

> La surveillance continue : dispersion des graines

Le grenaison a lieu en octobre, novembre, de manière échelonnée. En octobre, sur le territoire Grand-Est, certaines graines sont encore vertes et sur pieds, alors que d'autres sont déjà tombées au sol pour germination au printemps prochain à température et lumière favorable.

A cette période, on peut reconnaître la plante à sa tige verte pubescente tirant sur le rouge et aux graines corniculées que l'on peut observer à l'aisselle des fleurs mâles (voir photos ci-dessous). Bien qu'il existe des plantes avec des fleurs 100 % mâle ou 100% femelle, elles sont le plus souvent monoïques. Les fleurs mâles (♂) qui produisent le pollen se situent au-dessus des fleurs femelles (♀) qui produisent les graines.

Les mesures à mettre en place : laisser la plante sur place et éviter tout transport à proximité. On surveillera les facteurs de dispersion (crans de chaussures, pneus crantés de tracteurs, etc., ...) et on couvrira le sol (paillage, ensemencement d'une végétation choisie de type mélange de graminées pour les sols à nu) pour limiter les pousses au printemps.

On pourra commencer à établir un itinéraire technique et la surveillance du secteur au printemps 2022. Cette surveillance mettra l'accent sur les espaces déjà contaminés par l'ambroisie et prendra en compte les 1ères germinations au printemps.



Figure 1, 2, 3 :

- (1) Fleurs mâles et femelles,
 - (2) Graines d'ambroisie,
 - (3) Plante entière avec tige rougeâtre
- ... cet automne dans les vignes

© FREDON Grand-Est



Pour tout signalement, continuer à alimenter la plateforme de signalement ambroisie (<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/a-propos>) développée en partenariat avec les ARS, l'Observatoire des espèces nuisibles à la santé, ATMO, le RNSA et Alkante.



> **Les risques de confusion possibles ce mois-ci avec...** la tanaïsie (*Tanacetum vulgare*) dont les feuilles ressemblent à celles de l'ambroisie, l'oseille (*Rumex crispus*) pour la couleur de la tige (rougeâtre) et l'amarante (*Amaranthus* sp.), avec son port buissonnant et ses fleurs en épi, sont des risques de confusion avérés, par nos observateurs et référents.

Figure 4 : Amaranthe (*Amaranthus* sp.)
© creative common

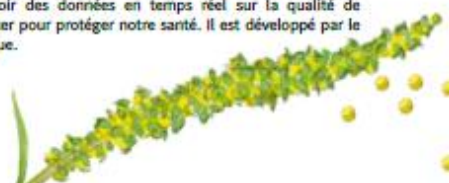
> Nouvelles du réseau

Près de 30 % des Français sont touchés par les allergies. Un nouvel outil arrive sur le web, pour vous informer sur la qualité de l'air.



Il s'agit de **Recosante** (<https://recosante.beta.gouv.fr/>), qui permet d'avoir des données en temps réel sur la qualité de l'environnement sur votre territoire et qui présente les bons gestes à adopter pour protéger notre santé. Il est développé par le Ministère des solidarités et de la santé et le Ministère de la Transition écologique.

Lettre d'information du réseau de référents Ambroisie Grand Est - N°4 - Octobre 2021



Annexe 2 : fiche de nomination de référent ambroisie



VOTRE COLLECTIVITÉ	
Collectivité	
Code INSEE	
Téléphone	
Courriel	
LE RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	
2nd RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	

* Diffusion aux partenaires de la lutte contre l'ambroisie dans le cadre de la gestion de l'ambroisie et de la plateforme de signalement.

Souhaite recevoir la lettre mensuelle d'informations de l'Observatoire des ambrosies Oui Non

Merci de retourner cette fiche :

de préférence par mail ambroisie@fredon-grandest.fr

ou par fax au 03.26.77.36.71

Ces coordonnées seront transmises à l'ARS Grand Est.

Annexe 3 : détail des signalements par année et par département

Département	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
Ardennes						1		2			1						1	4					9
Aube							1	1	1	3	5	1						3	5	2	2	2	26
Bas_Rhin	3	1	1	1	1	2	2			1	5	2	3	1		3		1	9	5	1	10	52
Haut_Rhin				2	1	5	2	4	3	4		3	2	2	1	17		1	19	25	4	8	103
Haute_Marne	1	1					1			11	10				4	7	7	8	9	8	26	12	105
Marne							1	2	1	1	2							6	8	2	2	2	27
Meurthe_Moselle	1	3			1	2		5	5	2	1			2		4		8	3				37
Meuse											1		2						1				6
Moselle					1			3	2			2	1				1		2	1		2	15
Vosges				1	1				1	1		1		1				1	1	4	4		16
Total général	5	5	1	4	5	10	7	17	13	23	25	9	8	6	5	31	9	32	57	47	39	38	396